



## FORMATION

# HYGIÈNE ET SALUBRITE

Le contenu de cette formation certifiante Hygiène et Salubrité concerne les techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris la technique du maquillage permanent, et du perçage corporel, décrites à l'article R. 1311-1 du code de la santé publique.

**PUBLIC**

Tout public

**DUREE**

21H

**LIEU**

1 Allée de Kérivarho  
56 000 Vannes

**PRIX**

560 €

**INSCRIPTION**  
**SITE INTERNET**

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

**MAIL**

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

**OU PAR TÉLÉPHONE**  
06.45.52.18.28

# OBJECTIFS: ETRE CAPABLE DE



L'objectif est de maîtriser chacune des compétences essentielles à la certification :

- Evaluation des différents risques infectieux.
- Mise en application des mesures de prévention adaptées aux spécificités de leurs pratiques.
- Amélioration continue des conditions d'hygiène et de salubrité des locaux réservés à la réalisation de leurs pratiques.
- Cette action de formation répond aux demandes contenues dans la réglementation du 05 mars 2024 modifié par l'arrêté du 11 octobre 2024, et dans l'arrêté du 12 décembre 2008, faisant suite au Décret du 19 février 2008. Elle tient compte, également, des recommandations contenues dans l'arrêté du 11 mars 2009.

-

## INSCRIPTION

**SITE INTERNET**

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

**MAIL**

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

**TÉLÉPHONE**

06.45.52.18.28

## PUBLIC

- Tout public

## PRE REQUIS

- Etre majeur
- Accès internet

## DUREE, PRIX, METHODE PEDAGOGIQUE

21H +2h examen présentiel 560 €

Formation distanciel et présentiel

## DELAIS ET MODALITE D'ACCES

Formation ouverte toute l'année, 3 participants minimum par session.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Entretien d'admission. Echange par mail ou par téléphone afin de connaître le besoin, le niveau et les attentes du candidat.

### INSCRIPTION

#### SITE INTERNET

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

#### MAIL

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

#### TÉLÉPHONE

06.45.52.18.28

# CONTENU

Le contenu de cette formation certifiante concerne les techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris la technique du maquillage permanent, et du perçage corporel, décrites à l'article R. 1311-1 du code de la santé publique.

Cette formation comprend une partie théorique pouvant être réalisée en distanciel et une partie pratique obligatoirement réalisée en présentiel.

Pour rappel, les attendus des neuf unités, tant théoriques que pratiques, sont les suivants :

**Unité 1 :** Rappel des réglementations et des normes relatives au tatouage et au perçage corporel, aux produits de tatouage et aux bijoux de perçage corporel, de la vigilance relative aux produits de tatouage et des recommandations existantes dans le champ du tatouage et du perçage corporel.

**Unité 2 :** Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau et des muqueuses et notamment la cicatrisation.

**Unité 3 :** Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique.

**Unité 4 :** Contre-indications et interdiction, pour la réalisation d'un acte dans la pratique professionnelle et généralités relatives aux risques allergiques et infectieux, y compris les agents infectieux responsables des complications liées aux actes de tatouage et de perçage corporel.

**Unité 5 :** Stérilisation, désinfection du matériel, des instruments et des dispositifs utilisés et enregistrement des processus et la traçabilité des dispositifs utilisés dans ces techniques.

**Unité 6 :** Règles de protection du travailleur, y compris les règles de gestion des accidents d'exposition au sang et les obligations et recommandations vaccinales.

## INSCRIPTION

SITE INTERNET

MAIL

TÉLÉPHONE

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr) [dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

06.45.52.18.28

# CONTENU



**Unité 7** : Achat et gestion du matériel (choix du conditionnement pour une meilleure gestion des stocks, conservation des preuves d'achat), utilisation du matériel (conservation, traçabilité) et élimination des déchets.

**Unité 8** : Exigences relatives aux différents espaces de travail et au mobilier (nettoyage et désinfection).

**Unité 9** : Procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage corporel.

+ Déontologie professionnelle, environnementale et comportementale

# METHODES MOBILISEES

- Modalités pédagogiques :
  - Formation en distanciel et présentiel.
  - Accompagnement individualisé.
  - Supports de cours papiers et/ou numériques (livret de formation).
- Modalités outils :
  - Supports PPT, Tableau, kit outils propres à la formation.
- Moyen pédagogique :
  - Affirmative (enseignement théorique) : Exposé didactique oral à l'aide du livret de formation
  - Démonstrative (enseignement pratique) : Apprentissage gestuel par reproduction de démonstrations de la formatrice, avec exercices d'application des techniques.
  - Mise en situation réelle
  - Formatrice étant dans le domaine depuis plus de 15 ans.

# POINTS FORTS

- Formation active et ludique par des professionnels des disciplines
- Supports pédagogiques digitalisés avec accès illimité
- Présentiel au sein d'un studio de bodyart
- Ajout d'un chapitre déontologies comportementales, environnementales et professionnelles

## INSCRIPTION

### SITE INTERNET

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

### MAIL

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

### TÉLÉPHONE

06.45.52.18.28

# RESULTATS ATTENDUS ET MODALITES D'EVALUATION



- -Examen écrit portant sur un questionnaire à choix multiples. La durée de cette épreuve est de 1 heure.
- -Mise en situation professionnelle sur un sujet tiré au sort 1 heure.

## COMPETENCES ATTESTEES

**Unité 1 :** Réglementations et normes relatives au tatouage et au perçage corporel, aux produits de tatouage et aux bijoux de perçage corporel, de la vigilance relative aux produits de tatouage et des recommandations existantes dans le champ du tatouage et du perçage corporel.

**Unité 2 :** Anatomie et physiologie de la peau et des muqueuses et de la cicatrisation

**Unité 3 :** l'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique.

**Unité 4 :** Contre-indications et interdiction, pour la réalisation d'un acte dans la pratique professionnelle et généralités relatives aux risques allergiques et infectieux, y compris les agents infectieux responsables des complications liées aux actes de tatouage et de perçage corporel.

**Unité 5 :** Stérilisation, désinfection du matériel, des instruments et des dispositifs utilisés et enregistrement des processus et la traçabilité des dispositifs utilisés dans ces techniques.

**Unité 6 :** Règles de protection du travailleur, y compris les règles de gestion des accidents d'exposition au sang et les obligations et recommandations vaccinales.

### INSCRIPTION

#### SITE INTERNET

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

#### MAIL

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

#### TÉLÉPHONE

06.45.52.18.28

**Unité 7** : Achat et gestion du matériel (choix du conditionnement pour une meilleure gestion des stocks, conservation des preuves d'achat), utilisation du matériel (conservation, traçabilité) et élimination des déchets.

**Unité 8** : Exigences relatives aux différents espaces de travail et au mobilier (nettoyage et désinfection).

**Unité 9** : Procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage corporel.

+ Déontologie professionnelle, environnementale et comportementale

## INSCRIPTION

### SITE INTERNET

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

### MAIL

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

### TÉLÉPHONE

06.45.52.18.28

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Pour toute information complémentaire ou inscription à l'une des formations merci de contacter Mme DA SILVA au 06.45.52.18.28 ou par mail [dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)
- Site internet : [www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)



**DS** | BEAUTE  
FORMATION

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560954256 auprès  
du préfet de région de Bretagne. »

DS BEAUTE FORMATION 1 Allée de Kérivarho 56000 VANNES  
N°Siret 85268914000022

**INSCRIPTION**

MAJ 01.09.25

**SITE INTERNET**

[www.dsbeauteformation.fr](http://www.dsbeauteformation.fr)

**MAIL**

[dsbeauteformation@outlook.fr](mailto:dsbeauteformation@outlook.fr)

**TÉLÉPHONE**

06.45.52.18.28